



CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Salle des fêtes Émy-les-Près
36 Rue Émy-les-Près
95240 CORMEILLES-EN-PARISIS

JEUDI 16 AVRIL 2026
A 20 heures 00

RELEVÉ DE DÉCISIONS

Le 16 Avril 2026, à vingt heures, les membres du Conseil Communautaire de la communauté d'agglomération Val Parisis se sont réunis à la Salle des fêtes Émy-les-Près - 36 Rue Émy-les-Près - 95240 CORMEILLES-EN-PARISIS, en séance publique, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président le 9 Avril 2026, conformément aux articles L.2121-10 et 12 du Code général des collectivités territoriales.

Étaient présents :

Yannick BOËDEC, Xavier MELKI, Philippe ROULEAU, Xavier HAQUIN, Florence PORTELLI, Nicolas PONCHEL, Marie-José BEAULANDE, Miloud GOUAL, Loïc VIDAL, Eric BOSC, Françoise NORDMANN, Laurianne DUGLÉ DANGUILHEN, Régis PAIN, Philippe AUDEBERT, Martine BERNARD, Claire LE BERRE, Philippe BARAT, Angélique MEZIERE, Gilles GASSENBACH, Gilbert AH-YU, Nicolas FLAMENT, Quentin DUFOUR, Marine CARPENTIER, Marie-Christine CAVECCHI, Martine CHARBONNIER, Christian JEUDY, Françoise GONZALEZ, Claude CAUËT, Paul BOUSSAC, Marie-Pierre JEZEQUEL, Dominique CARRÉ, Bernard JAMET, Véronique KERGUIDUFF, Patricia RODRIGUEZ, Nadine PORCHEZ, Patrick PLANCHE, Catherine ROUSSEAU, Fazila DEHAS, Philippe VONMEURS, Dominique ASARO, Christine MATTEI, François LAMARCHE, Zouina MENNAD, Laetitia BOISSEAU-STAL, Grégoire DUBLINEAU, Lionel MÉNARD, Didier JOBERT, Carole FAIDHERBE, Patrick BOULLÉ, Nathalie DERVEAUX, Anne JACSQUERSON, Stéphane LARTIGUE, Karine LACOUTURE, Carole BERGER-JACOB, Manuela MELO, Thomas COTTINET, Sophie SAND, Sabrina FORTUNATO, Stéphane AUBOIN, Cécile RILHAC, Arnaud LARMURIER, Séverine GOMES, Etienne RAVIER, Xavier DUBOURG, Cyril JOLY, Céline VELON-COMBY, Julia MANA, Mathilde MISSLIN, Tiphaine GALTAYRIE, Laurianne PICHON, Audrey MONTEL, Asetou APARICIO-TRAORÉ, Yasmina SAÏDI, Gaëlle KÖKÇIKARAN, Jennifer EL OUARTANI, David GOSSET, Sophie BRUCIAFERI, Philippe VALLAT, Anissa BOUGEANT, Marlène MATHIOT, Baptiste LAMARCA, Samir LASSOUED, Maxime BRIGHI, Sohane ZADIGUE-BAPTISTE, Conseillers communautaires,

Étaient absents excusés et représentés :

Mohamed BANNOU par Françoise GONZALEZ
Sandra BILLET par Yannick BOËDEC
Marie-Ange LEMOINE par Audrey MONTEL

Yannick BOËDEC, Président, ouvre la séance à 20h10

Secrétaire de Séance : Sohane ZADIGUE-BAPTISTE,

Nombre de membres en exercice : 87

Nombre de présents : 84

Nombre de pouvoirs : 03

Nombre de votant : 87

1. Installation du Conseil Communautaire. **Le Conseil communautaire en a pris acte.**
2. Election du Président.

Est candidat : Yannick BOËDEC.

Chaque Conseiller Communautaire a procédé au vote à scrutin secret.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Nombre de votants : 87
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 87
Nombre de bulletins blancs et nuls : 3
Nombre de suffrages exprimés : 84
Majorité absolue : 43

Yannick BOËDEC : 83 voix

Marie-Christine CAVECCHI : 1 voix

Yannick BOËDEC ayant obtenu la majorité absolue au premier tour de scrutin, est proclamé Président de la communauté d'agglomération Val Parisis et immédiatement installé dans sa fonction.

3. Fixation du nombre de Vice-Présidents et des autres membres du Bureau communautaire. **A L'UNANIMITE.**
4. Election des Vice-Présidents et autres membres du Bureau communautaire.

- **Election au poste de 1^{er} Vice-Président**

Est candidat : Xavier MELKI.

Chaque Conseiller Communautaire a procédé au vote à scrutin secret.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Nombre de votants : 87
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 85
Nombre d'abstentions : 2
Nombre de bulletins blancs et nuls : 7
Nombre de suffrages exprimés : 78
Majorité absolue : 40

Xavier MELKI : 78 voix

Xavier MELKI ayant obtenu la majorité absolue au premier tour de scrutin, est proclamé 1^{er} Vice-Président de la Communauté d'Agglomération Val Parisis et immédiatement installé dans sa fonction.

- **Election au poste de 2^{ème} Vice-Président**

Est candidat : Philippe ROULEAU.

Chaque Conseiller Communautaire a procédé au vote à scrutin secret.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Nombre de votants : 87
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 86
Nombre d'abstentions : 1
Nombre de bulletins blancs et nuls : 7
Nombre de suffrages exprimés : 79
Majorité absolue : 40

Philippe ROULEAU : 77 voix
Dominique ASARO : 1 voix
Bernard JAMET : 1 voix

Philippe ROULEAU ayant obtenu la majorité absolue au premier tour de scrutin, est proclamé 2^{ème} Vice-Président de la Communauté d'Agglomération Val Parisis et immédiatement installé dans sa fonction.

- **Election au poste de 3^{ème} Vice-Président**

Est candidat : Xavier HAQUIN.

Chaque Conseiller Communautaire a procédé au vote à scrutin secret.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Nombre de votants : 87
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 84
Nombre d'abstentions : 3
Nombre de bulletins blancs et nuls : 5
Nombre de suffrages exprimés : 79
Majorité absolue : 40

Xavier HAQUIN : 76 voix
Gilbert AH-YU : 1 voix
Asetou APARICIO TRAORÉ : 1 voix
Bernard JAMET : 1 voix

Xavier HAQUIN ayant obtenu la majorité absolue au premier tour de scrutin, est proclamé 3^{ème} Vice-Président de la Communauté d'Agglomération Val Parisis et immédiatement installé dans sa fonction.

- **Election au poste de 4^{ème} Vice-Président**

Est candidate : Florence PORTELLI.

Chaque Conseiller Communautaire a procédé au vote à scrutin secret.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Nombre de votants : 87
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 86
Nombre d'abstentions : 1
Nombre de bulletins blancs et nuls : 5
Nombre de suffrages exprimés : 81
Majorité absolue : 41

Florence PORTELLI : 79 voix
Asetou APARICIO TRAORÉ : 2 voix

Florence PORTELLI ayant obtenu la majorité absolue au premier tour de scrutin, est proclamée 4^{ème} Vice-Présidente de la Communauté d'Agglomération Val Parisis et immédiatement installée dans sa fonction.

- **Election au poste de 5^{ème} Vice-Président**

Est candidat : Nicolas PONCHEL.

Chaque Conseiller Communautaire a procédé au vote à scrutin secret.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Nombre de votants : 87
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 85
Nombre d'abstentions : 2

Nombre de bulletins blancs et nuls : 5
Nombre de suffrages exprimés : 80
Majorité absolue : 41

Nicolas PONCHEL : 76 voix
Gilbert AH-YU : 2 voix
Asetou APARICIO TRAORÉ : 1 voix
Bernard JAMET : 1 voix

Nicolas PONCHEL ayant obtenu la majorité absolue au premier tour de scrutin, est proclamé 5^{ème} Vice-Président de la Communauté d'Agglomération Val Parisis et immédiatement installé dans sa fonction.

- **Election au poste de 6^{ème} Vice-Président**

Est candidate : Marie-José BEAULANDE.

Chaque Conseiller Communautaire a procédé au vote à scrutin secret.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Nombre de votants : 87
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 76
Nombre d'abstentions : 11
Nombre de bulletins blancs et nuls : 0
Nombre de suffrages exprimés : 76
Majorité absolue : 39

Marie-José BEAULANDE : 73 voix
Gilbert AH-YU : 1 voix
Asetou APARICIO TRAORÉ : 1 voix
Audrey MONTEL : 1 voix

Marie-José BEAULANDE ayant obtenu la majorité absolue au premier tour de scrutin, est proclamée 6^{ème} Vice-Présidente de la Communauté d'Agglomération Val Parisis et immédiatement installée dans sa fonction.

- **Election au poste de 7^{ème} Vice-Président**

Est candidat : Miloud GOUAL.

Chaque Conseiller Communautaire a procédé au vote à scrutin secret.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Nombre de votants : 87
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 86
Nombre d'abstention : 1
Nombre de bulletins blancs et nuls : 3
Nombre de suffrages exprimés : 83
Majorité absolue : 42

Miloud GOUAL : 79 voix
Gilbert AH-YU : 2 voix
Stéphane AUBOIN : 1 voix
Didier JOBERT : 1 voix

Miloud GOUAL ayant obtenu la majorité absolue au premier tour de scrutin, est proclamé 7^{ème} Vice-Président de la Communauté d'Agglomération Val Parisis et immédiatement installé dans sa fonction.

- **Election au poste de 8^{ème} Vice-Président**

Est candidat : Loïc VIDAL

Chaque Conseiller Communautaire a procédé au vote à scrutin secret.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Nombre de votants : 87

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 84

Nombre d'abstentions : 3

Nombre de bulletins blancs et nuls : 0

Nombre de suffrages exprimés : 84

Majorité absolue : 43

Loïc VIDAL : 82 voix

Gilbert AH-YU : 2 voix

Loïc VIDAL ayant obtenu la majorité absolue au premier tour de scrutin, est proclamé 8^{ème} Vice-Président de la Communauté d'Agglomération Val Parisis et immédiatement installé dans sa fonction.

- **Election au poste de 9^{ème} Vice-Président**

Sont candidats : Eric BOSC et Claude CAUET.

Chaque Conseiller Communautaire a procédé au vote à scrutin secret.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Nombre de votants : 87

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 84

Nombre d'abstentions : 3

Nombre de bulletins blancs et nuls : 3

Nombre de suffrages exprimés : 82

Majorité absolue : 42

Eric BOSC : 73 voix

Claude CAUET : 7 voix

Marie-José BEAULANDE : 1 voix

Lionel MÉNARD : 1 voix

Eric BOSC ayant obtenu la majorité absolue au premier tour de scrutin, est proclamé 9^{ème} Vice-Président de la Communauté d'Agglomération Val Parisis et immédiatement installé dans sa fonction.

- **Election au poste de 10^{ème} Vice-Président**

Est candidate : Françoise NORDMANN.

Chaque Conseiller Communautaire a procédé au vote à scrutin secret.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Nombre de votants : 87

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 87

Nombre de bulletins blancs et nuls : 5

Nombre de suffrages exprimés : 82

Majorité absolue : 42

Françoise NORDMANN : 78 voix

Gilbert AH-YU : 1 voix

Carole BERGER-JACOB : 1 voix

Nicolas PONCHEL : 1 voix

Yasmina SAIDI : 1 voix

Françoise NORDMANN ayant obtenu la majorité absolue au premier tour de scrutin, est proclamée 10^{ème} Vice-Présidente de la Communauté d'Agglomération Val Parisis et immédiatement installée dans sa fonction.

- **Election au poste de 11^{ème} Vice-Président**

Est candidate : Laurianne DUGLÉ DANGUILHEN.

Chaque Conseiller Communautaire a procédé au vote à scrutin secret.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Nombre de votants : 87

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 87

Nombre de bulletins blancs et nuls : 5

Nombre de suffrages exprimés : 82

Majorité absolue : 42

Laurianne DUGLÉ DANGUILHEN : 81 voix

Asetou APARICIO TRAORÉ : 1 voix

Laurianne DUGLÉ DANGUILHEN ayant obtenu la majorité absolue au premier tour de scrutin, est proclamée 11^{ème} Vice-Présidente de la Communauté d'Agglomération Val Parisis et immédiatement installée dans sa fonction.

- **Election au poste de 12^{ème} Vice-Président**

Est candidat : Régis PAIN.

Chaque Conseiller Communautaire a procédé au vote à scrutin secret.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Nombre de votants : 87

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 87

Nombre de bulletins blancs et nuls : 5

Nombre de suffrages exprimés : 82

Majorité absolue : 42

Régis PAIN : 79 voix

Eric BOSCH : 1 voix

Thomas COTTINET : 1 voix

Etienne RAVIER : 1 voix

Régis PAIN ayant obtenu la majorité absolue au premier tour de scrutin, est proclamé 12^{ème} Vice-Président de la Communauté d'Agglomération Val Parisis et immédiatement installé dans sa fonction.

- **Election au poste de 13^{ème} Vice-Président**

Est candidat : Philippe AUDEBERT.

Chaque Conseiller Communautaire a procédé au vote à scrutin secret.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Nombre de votants : 87

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 87

Nombre de bulletins blancs et nuls : 4

Nombre de suffrages exprimés : 83

Majorité absolue : 42

Philippe AUDEBERT : 82 voix
Thomas COTTINET : 1 voix

Philippe AUDEBERT ayant obtenu la majorité absolue au premier tour de scrutin, est proclamé 13^{ème} Vice-Président de la Communauté d'Agglomération Val Parisis et immédiatement installé dans sa fonction.

- **Election au poste de 14^{ème} Vice-Président**

Est candidate : Martine BERNARD.

Chaque Conseiller Communautaire a procédé au vote à scrutin secret.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Nombre de votants : 87
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 87
Nombre de bulletins blancs et nuls : 10
Nombre de suffrages exprimés : 77
Majorité absolue : 39

Martine BERNARD : 76 voix
Gilbert AH-YU : 1 voix

Martine BERNARD ayant obtenu la majorité absolue au premier tour de scrutin, est proclamée 14^{ème} Vice-Présidente de la Communauté d'Agglomération Val Parisis et immédiatement installée dans sa fonction.

- **Election au poste de 1^{er} conseiller communautaire membre du bureau**

Est candidate : Claire LE BERRE.

Chaque Conseiller Communautaire a procédé au vote à scrutin secret.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Nombre de votants : 87
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 87
Nombre de bulletins blancs et nuls : 5
Nombre de suffrages exprimés : 82
Majorité absolue : 42

Claire LE BERRE : 80 voix
Bernard JAMET : 1 voix
Cécile RILHAC : 1 voix

Claire LE BERRE ayant obtenu la majorité absolue au premier tour de scrutin, est proclamée 1^{ère} conseillère communautaire membre du bureau communautaire et immédiatement installée dans sa fonction.

- **Election au poste de 2^{ème} conseiller communautaire membre du bureau**

Est candidat : Philippe BARAT

Chaque Conseiller Communautaire a procédé au vote à scrutin secret.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Nombre de votants : 87
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 86
Nombre d'abstentions : 1
Nombre de bulletins blancs et nuls : 6
Nombre de suffrages exprimés : 80
Majorité absolue : 41

Philippe BARAT : 78 voix
Bernard JAMET : 1 voix
Cécile RILHAC : 1 voix

Philippe BARAT ayant obtenu la majorité absolue au premier tour de scrutin, est proclamé 2^{ème} conseiller communautaire membre du bureau communautaire et immédiatement installé dans sa fonction.

- **Election au poste de 3^{ème} conseiller communautaire membre du bureau**

Est candidate : Angélique MÉZIERE.

Chaque Conseiller Communautaire a procédé au vote à scrutin secret.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Nombre de votants : 87
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 86
Nombre d'abstentions : 1
Nombre de bulletins blancs et nuls : 5
Nombre de suffrages exprimés : 81
Majorité absolue : 41

Angélique MÉZIERE : 79 voix
Bernard JAMET : 1 voix
Mathilde MISSLIN : 1 voix

Angélique MÉZIERE ayant obtenu la majorité absolue au premier tour de scrutin, est proclamée 3^{ème} conseillère communautaire membre du bureau communautaire et immédiatement installée dans sa fonction.

- **Election au poste de 4^{ème} conseiller communautaire membre du bureau**

Est candidat : Gilles GASSENBACH.

Chaque Conseiller Communautaire a procédé au vote à scrutin secret.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Nombre de votants : 87
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 86
Nombre d'abstentions : 1
Nombre de bulletins blancs et nuls : 4
Nombre de suffrages exprimés : 82
Majorité absolue : 42

Gilles GASSENBACH : 80 voix
Asetou APARICIO TRAORÉ : 1 voix
Bernard JAMET : 1 voix

Gilles GASSENBACH ayant obtenu la majorité absolue au premier tour de scrutin, est proclamé 4^{ème} conseiller communautaire membre du bureau communautaire et immédiatement installé dans sa fonction.

- **Election au poste de 5^{ème} conseiller communautaire membre du bureau**

Est candidate : Gilbert AH-YU.

Chaque Conseiller Communautaire a procédé au vote à scrutin secret.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Nombre de votants : 87
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 86
Nombre d'abstentions : 1
Nombre de bulletins blancs et nuls : 4

Nombre de suffrages exprimés : 82
Majorité absolue : 42

Gilbert AH-YU : 81 voix
Asetou APARICIO TRAORÉ : 1 voix

Gilbert AH-YU ayant obtenu la majorité absolue au premier tour de scrutin, est proclamé 5^{ème} conseiller communautaire membre du bureau communautaire et immédiatement installé dans sa fonction.

- **Election au poste de 6^{ème} conseiller communautaire membre du bureau**

Est candidat : Nicolas FLAMENT.

Chaque Conseiller Communautaire a procédé au vote à scrutin secret.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Nombre de votants : 87
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 83
Nombre d'abstentions : 4
Nombre de bulletins blancs et nuls : 10
Nombre de suffrages exprimés : 73
Majorité absolue : 37

Nicolas FLAMENT : 68 voix
Asetou APARICIO TRAORÉ : 1 voix
Stéphane AUBOIN : 1 voix
Séverine GOMES : 1 voix
Bernard JAMET : 1 voix
Florence PORTELLI : 1 voix

Nicolas FLAMENT ayant obtenu la majorité absolue au premier tour de scrutin, est proclamé 6^{ème} conseiller communautaire membre du bureau communautaire et immédiatement installé dans sa fonction.

- **Election au poste de 7^{ème} conseiller communautaire membre du bureau**

Est candidate : Quentin DUFOUR.

Chaque Conseiller Communautaire a procédé au vote à scrutin secret.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Nombre de votants : 87
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 85
Nombre d'abstentions : 2
Nombre de bulletins blancs et nuls : 1
Nombre de suffrages exprimés : 84
Majorité absolue : 43

Quentin DUFOUR : 80 voix
Gilbert AH-YU : 2 voix
Claude CAUET : 1 voix
Bernard JAMET : 1 voix

Quentin DUFOUR ayant obtenu la majorité absolue au premier tour de scrutin, est proclamé 7^{ème} conseiller communautaire membre du bureau communautaire et immédiatement installé dans sa fonction.

- **Election au poste de 8^{ème} conseiller communautaire membre du bureau**

Est candidate : Marine CARPENTIER.

Chaque Conseiller Communautaire a procédé au vote à scrutin secret.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Nombre de votants : 87

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 86

Nombre d'abstentions : 1

Nombre de bulletins blancs et nuls : 2

Nombre de suffrages exprimés : 84

Majorité absolue : 43

Marine CARPENTIER : 80 voix

Séverine GOMES : 2 voix

Philippe BARAT : 1 voix

Bernard JAMET : 1 voix

Marine CARPENTIER ayant obtenu la majorité absolue au premier tour de scrutin, est proclamée 8^{ème} conseillère communautaire membre du bureau communautaire et immédiatement installée dans sa fonction.

5. Tableaux du Bureau et du Conseil communautaires. **Le Conseil communautaire en a pris acte.**
6. Lecture de la charte de l'élu local. **Le Conseil communautaire en a pris acte.**
7. Indemnités de fonction des élus. **A L'UNANIMITE.**
8. Délégations du Conseil Communautaire au Président. **A LA MAJORITE (1 Abstention).**
9. Délégations du Conseil Communautaire au Bureau Communautaire. **A LA MAJORITE (1 Abstention).**
10. Commission d'Appel d'Offres (CAO).

Election des membres de la commission d'appel d'offres, au scrutin secret et à et à la représentation proportionnelle au plus fort reste, les résultats sont les suivants pour la liste déposée :

Nombre de votants : 87

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 86

Nombre d'abstention : 1

Nombre de bulletins blancs et nuls : 0

Nombre de suffrages exprimés : 86

Sont élus, à scrutin secret et à la représentation proportionnelle au plus fort reste, les membres appelés à siéger au sein de la commission d'appel d'offres (CAO) conformément au tableau ci-dessous :

| COMMISSION D'APPEL D'OFFRES | | |
|-----------------------------|-----------|--------------------|
| COMMUNES | FONCTION | DELEGUES |
| BEAUCHAMP | TITULAIRE | Françoise NORDMANN |
| CORMEILLES-EN-PARISIS | TITULAIRE | Gilbert AH-YU |
| FRANCONVILLE-LA-GARENNE | TITULAIRE | Françoise GONZALEZ |

| | | |
|--------------------------------|-----------|------------------|
| HERBLAY-SUR-SEINE | TITULAIRE | Philippe BARAT |
| TAVERNY | TITULAIRE | Laurianne PICHON |
| FRANCONVILLE-LA-GARENNE | SUPPLEANT | Patrick BOULLÉ |
| LE PLESSIS-BOUCHARD | SUPPLEANT | Régis PAIN |
| MONTIGNY-LES-CORMEILLES | SUPPLEANT | Anissa BOUGEANT |
| PIERRELAYE | SUPPLEANT | Mathilde MISSLIN |
| SAINT-LEU-LA-FORÊT | SUPPLEANT | Loïc VIDAL |

11. Commission Intercommunale de Délégation de Service Public (CIDSP).

Election des membres de la commission intercommunale de délégation de service public, au scrutin secret et à et à la représentation proportionnelle au plus fort reste, les résultats sont les suivants pour la liste déposée :

Nombre de votants : 87

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 86

Nombre de bulletins blancs et nuls : 2

Nombre d'abstentions : 1

Nombre de suffrages exprimés : 84

Sont élus, à scrutin secret et à la représentation proportionnelle au plus fort reste, les membres appelés à siéger au sein de la commission intercommunale de délégation de service public conformément au tableau ci-dessous :

| COMMISSION INTERCOMMUNALE DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC | | |
|--|-----------------|--------------------|
| COMMUNES | FONCTION | DELEGUES |
| BEAUCHAMP | TITULAIRE | Françoise NORDMANN |
| CORMEILLES-EN-PARISIS | TITULAIRE | Gilbert AH-YU |
| FRANCONVILLE-LA-GARENNE | TITULAIRE | Françoise GONZALEZ |
| HERBLAY-SUR-SEINE | TITULAIRE | Philippe BARAT |
| TAVERNY | TITULAIRE | Laurianne PICHON |
| FRANCONVILLE-LA-GARENNE | SUPPLEANT | Patrick BOULLÉ |
| LE PLESSIS-BOUCHARD | SUPPLEANT | Régis PAIN |
| MONTIGNY-LES-CORMEILLES | SUPPLEANT | Anissa BOUGEANT |
| PIERRELAYE | SUPPLEANT | Mathilde MISSLIN |
| SAINT-LEU-LA-FORÊT | SUPPLEANT | Loïc VIDAL |

12. Désignation des représentants de la CA Val Parisis au sein des Syndicats de collecte et de traitement des déchets : AZUR / EMERAUDE / TRI-ACTION. **A LA MAJORITE (1 Abstention et 1 vote contre).**
13. Désignation des représentants de la CA Val Parisis au sein des Syndicats exerçant la compétence assainissement et GEMAPi : SIARE / SIAVOS / SIAA / SMSO. **A LA MAJORITE (2 Abstentions et 2 votes contre).**
14. Désignation des représentants de la CA Val Parisis au sein du Syndicat des Eaux D'Ile-de-France (SEDIF). **A LA MAJORITE (2 Abstentions et 2 votes contre).**
15. Désignation des représentants de la CA Val Parisis au sein des Syndicats : SMAPP, SIGEIF et SMO VON. **A LA MAJORITE (4 Abstentions et 1 vote contre).**
16. Taux de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) 2026. **A LA MAJORITE (1 Abstention et 1 vote contre).**
17. Fixation du produit attendu de la taxe GEMAPi (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) 2026 pour le SMSO. **A LA MAJORITE (2 Abstentions).**
18. Fixation du produit attendu de la taxe GEMAPi (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) 2026 pour le SIARE. **A LA MAJORITE (4 Abstentions et 1 vote contre).**

Fait à Beauchamp, le 17 Avril 2026.



Le Président,

Yannick BOËDEC